



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : LE BÉNIN APPELLE À LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS

**Cotonou, le 12 juin 2026** - À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée ce vendredi 12 juin 2026, le ministre délégué chargé du budget et de la fonction publique réaffirme l'engagement du Gouvernement béninois en faveur de la protection des droits de l'enfant et de l'élimination de toutes les formes de travail qui compromettent leur éducation, leur santé, leur développement et leur dignité.

Le thème retenu cette année par l'Organisation internationale du Travail, « **Carton rouge au travail des enfants : une enfance protégée, un travail décent pour les adultes** », rappelle que la lutte contre ce fléau passe nécessairement par la protection sociale des familles, l'accès à une éducation de qualité et la promotion du travail décent pour les adultes.

À l'échelle mondiale, des millions d'enfants demeurent privés de leur droit fondamental à l'éducation et exposés à des risques susceptibles de compromettre leur avenir. Au Bénin, les données de l'enquête **MICS de 2022 indiquent que 19,9 % des enfants âgés de 5 à 17 ans se trouvent en situation de travail**. Un constat qui justifie le renforcement continu des actions de prévention, de protection et de prise en charge.

Sous le leadership du président de la République, **S.E.M. Romuald WADAGNI**, le Gouvernement fait de la protection de l'enfant et de la promotion du capital humain une priorité nationale. D'importantes réformes sont conduites en ce sens : renforcement de la protection sociale, amélioration de l'accès à une éducation de qualité, lutte contre la pauvreté et application rigoureuse des textes relatifs à la protection des enfants. Grâce aux efforts conjugués de l'État, des partenaires techniques et financiers, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des organisations de la société civile et des communautés à la base, des progrès significatifs ont été enregistrés dans plusieurs secteurs d'activité.

Des défis importants demeurent néanmoins, qui exigent une mobilisation constante de l'ensemble des acteurs afin de garantir à chaque enfant vivant sur le territoire national un environnement protecteur lui permettant de grandir, d'apprendre et de s'épanouir pleinement.

**« J'en appelle à la responsabilité collective de tous les citoyens, des parents, des employeurs, des leaders communautaires et religieux, ainsi que des acteurs du monde du travail, déclare le ministre, pour renforcer la vigilance, signaler les situations de travail des enfants et promouvoir le respect des droits de l'enfant dans tous les milieux. »**

Le ministre réaffirme la détermination du Gouvernement à poursuivre les actions engagées en vue de l'élimination progressive du travail des enfants, conformément aux engagements nationaux et internationaux du Bénin.

**« Ensemble, donnons un carton rouge au travail des enfants »,** conclut-il, en formant le vœu d'un Bénin où chaque enfant accède à l'éducation, à la protection et aux opportunités nécessaires à la réalisation de son plein potentiel.

---

#### CONTACT PRESSE :

Ambroise AHOKOU : +229 01 97 74 08 40

Courriel : aahokou@gouv.bj

Serge NONVIGNON : +229 01 97 44 94 19

Courriel : snonvignon@presidence.bj